

Communiqué de presse de l'association Actival

Dans le Bulletin d'information « la lettre de Chantal Robin Rodrigo N° 5 », la députée de la circonscription de Tarbes-Lourdes- Pays des Gaves, écrit au sujet du projet de Traversée Centrale des Pyrénées : "Supposer que 250 convois passeront jour et nuit à 140 km/h relève de la désinformation".

L'association Actival, qui communique sur ce débit de 250 trains de camions par jour, se donne pour objectif, depuis sa création, d'informer la population avec rigueur. Elle s'élève donc formellement contre cette grave accusation de désinformation tendant à la décrédibiliser.

C'est pourquoi, ACTIVAL tient à citer le rapport de l'étude SYSTRA de décembre 2002, "Analyse du projet de traversée centrale des Pyrénées", commandée par le conseil Régional de Midi-Pyrénées. Page 49 de la deuxième partie "Schéma d'exploitation", il est écrit :

"- On peut estimer à environ 350 sillons (2 sens) la capacité de cette ligne ...
- Le fret classique en 2030 se situe à 15 Mtonnes soit environ 150 sillons / jour. Au total, avec le ferroutage on arrive à 250 sillons fret environ. "

D'autre part, le "Cahier des charges de l'étude d'impact environnemental de la TCP" déposé le 15 juillet 2004 par la Région Midi Pyrénées, puis retiré en octobre 2004, mentionne en toutes lettres un débit de 150 trains par jour dans un premier temps et 250 trains par jour à l'horizon 2020.

Une délégation d'ACTIVAL a rencontré Mme Robin Rodrigo le vendredi 19 novembre 2004. A cette occasion, Mme Rodrigo a déclaré que l'utilisation des chiffres du rapport SYSTRA relevait de la désinformation car le Conseil Régional Midi Pyrénées ne l'a pas validé.

C'est pourtant sur des prévisions de cette étude SYSTRA que s'appuient les signataires de la proposition de loi N° 913 sur la traversée Centrale des Pyrénées, présentée entre autres par MM. Jean Glavany, Pierre Forgues et Mme Robin Rodrigo le 13 juin 2003.